

BUREAU DU JOURNAL
ROUBAIX,
93, Grande-Rue, 93
TOURCOING:
Rue Desurmont, 12

L'ÉCLAIR

ABONNEMENTS

Nord et Départements limitrophes
Trois mois 4 50
Six mois 9 00
Un an 18 00

DE ROUBAIX TOURCOING

La semaine politique

Qu'on ne vienne plus nous accuser d'obstruction! Surtout que cette accusation ne nous soit plus jetée par les gens de la majorité! Ils auraient trop mauvaise grâce à le faire, depuis le magnifique exemple que les bouilliers de cru, opportunistes, radicaux, ralistes, royalistes, nous en ont donné.

Voici près d'un mois, en effet, que la loi sur le régime des boissons se discute devant la Chambre. On peut prévoir que cette discussion durera encore plusieurs semaines, car les amendements, contre-amendements et dispositions additionnelles pleuvent dru comme grêle sur la tribune de la Chambre.

Ils sont là quarante ou cinquante députés qui défendent, avec une opiniâtreté digne des héros antiques, le litre d'eau-de-vie de leurs électeurs. Et ils feront tant qu'à la fin l'infortunée loi sera inéconscissable.

Je ne songe point à leur en faire grief. Pour défendre une cause, on n'a pas le droit de chicaner sur les moyens. Que les bouilliers combattent de l'alambic ou de la cornue, qu'ils tonnent au profit de leurs tonneaux, nous n'avons qu'à les louer de leur ardeur.

Qu'au moins ils nous concèdent le même droit quand nous défendons, non plus des intérêts particuliers, mais bien les libertés fondamentales de la démocratie.

Et, chaque jour, il se pouvait convaincre de la véracité d'un proverbe connu: L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

En somme, l'attitude de Dupuy, au regard des concessionnistes, s'explique par un très compréhensible sentiment d'égalité: « Puisque je me suis arrondi, au point de perdre toute ressemblance avec le type humain, n'aurai-je pas manqué de redire, il est juste que ceux que je fréquente et qui, conformément à la règle, doivent me ressembler, s'arrondissent à leur tour ».

On admettrait cette façon de pratiquer la charité ministérielle, si ces « arrondissements » de pensée et de bourse n'entraînaient l'aplatissement du porte-monnaie des contribuables et n'obligaient le travailleur à se servir le ventre de plus en plus.

Quoiqu'il en soit, Dupuy sort du débat très amoindri. Au moral, s'entend, car l'exagération de ses proportions physiques ne prendra fin, sans doute, qu'avec son physique même.

Ce jour-là, que l'on me permette cette métaphore ourlée puisqu'il s'agit d'une outre, le bon sens, l'équité et le plastique unis dans un même élan de reconnaissance envers la bienfaisance vendue n'auraient été la Camarde, illumineront. Le gaz proviendra de l'usine cachée dans les intestins du monstrueux défunt.

Je n'ose plus maintenant parler de discours de Jaurès. Il y a des voisins qui outragent vraiment par trop le bon goût. Et le besoin de contraste n'est pas toujours une excuse pour le décorateur, qui place un chef-d'œuvre à côté d'une ordure.

cette haute juridiction le droit, tel qu'il résulte des articles organiques, conformément à la tradition continue de tous les gouvernements qui se sont succédés en France depuis le Concordat.

Le ministre des cultes se réserve — dit le Temps sans rire, plus que le gouvernement — de prendre des mesures disciplinaires à l'égard des ecclésiastiques qui persisteraient, après la décision du conseil d'Etat à ne pas observer l'interdiction légale.

On ne se moque pas du monde avec plus de désinvolture. Les évêques insurgés peuvent dormir en paix. Ce n'est pas M. Ribot qui troublera leur repos.

LE DUEL MIRMAN - GADAUD

Nouveaux détails
Nous empruntons à notre excellent confrère, la Petite République, un récit détaillé des origines de l'affaire Mirman-Gadaud, et la rencontre entre le député radical et le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Le duel eut lieu le 23 juin, à 11 heures, au Champ de Manneville, à Paris. Les témoins furent MM. Dussolier et Millerand pour Mirman, et MM. Dussolier et Millerand pour Gadaud.

Après la rencontre, les deux adversaires se séparèrent. Mirman fut conduit à son domicile par ses amis, et Gadaud retourna à son appartement à la Chambre.

Comme en fait foi le procès-verbal que nous publions ci-dessous, MM. Dussolier et de La Batut réclamèrent de M. Mirman une rétractation ou une réparation par les armes.

Le principe de la rencontre étant donc déclaré que leur client revendiquait la qualité d'offensé; mais, sur les observations des représentants du ministre de l'Agriculture, les passèrent outre sans insister.

Quant au choix de la date, il donna lieu à un petit incident. Les témoins de M. Gadaud proposèrent à ceux de M. Mirman de remettre la rencontre au mois de septembre, époque, dirent-ils, où devait se tenir l'Assemblée nationale.

On fit de vaines objections. Millerand et Pierre Richard s'opposèrent à ce que le ministre de l'Agriculture et du Commerce se refusât à rendre compte de ses actes de ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Le duel eut lieu le 23 juin, à 11 heures, au Champ de Manneville, à Paris. Les témoins furent MM. Dussolier et Millerand pour Mirman, et MM. Dussolier et Millerand pour Gadaud.

Après la rencontre, les deux adversaires se séparèrent. Mirman fut conduit à son domicile par ses amis, et Gadaud retourna à son appartement à la Chambre.

Et pendant que le ministre retirait sa redingote, et trouperait déboutonné ses capotes grossières, les témoins se mirent à discuter.

Trois ou quatre personnes qui ont flairé un spectacle intéressant, parmi lesquelles un rédacteur du Temps qui sait bien pourquoi il est là, assistent de loin au duel.

L'engagement est vite; le résultat est prompt. M. Dussolier, ayant aperçu la pointe de l'épée de M. Gadaud effleurant l'avant-bras de Mirman, arrête le combat.

M. Gadaud, s'écrit, s'écriant juge offensé par une lettre que lui avait adressée M. Mirman, député, à la date du 23 juin, a constitué pour témoins MM. Dussolier, sénateur, et de La Batut, député.

M. Mirman, a écrit MM. Millerand et Pierre Richard, députés, de se mettre en rapport avec les représentants de M. Gadaud, MM. A. Dussolier et de La Batut ont accepté.

M. Gadaud était assisté de M. le docteur Delisle, sénateur. M. Mirman était assisté de M. le docteur Dromain.

tro de l'agriculture et il était bien, encore membre du gouvernement, quand il a croisé l'épée avec Mirman.

Il est vrai qu'hier matin, au conseil de cabinet, la démission de M. Gadaud lui a bien été demandée par ses collègues. Mais il a refusé énergiquement de la donner.

Maintenant un dernier mot. On a beaucoup parlé hier, au sujet de ce duel, de discipline militaire, au sujet de ce duel, de discipline militaire, au sujet de ce duel, de discipline militaire.

NOS DÉPÊCHES A MADAGASCAR

BRUITS ALARMANTS
Une dépêche de « Soleil » sur la destruction d'une compagnie française.

Paris, 30 juin. — Le Soleil publie, en l'accompagnant de plus expresse réserves, la dépêche suivante datée de Marajillo: Cette nuit est arrivé, par la Ville-de-la-Croix, un groupe de négociants, de Manjunga, qui ont été obligés de quitter le pays.

Les voyageurs confirment que toutes les dépêches sont soigneusement contrôlées, surtout celles qui ont trait à la situation politique, et que les correspondants des journaux qui suivent la colonne ont reçu des instructions prohibitives d'une rigueur extrême.

Revue scientifique

(De notre collaborateur spécial)

L'ALCOOLISME

Livresse et ivrognerie. — Le vin et l'alcool. — Les apéritifs. — Les effets de l'abus de l'alcool. — Les conséquences de l'abus de l'alcool.

Dès le moment, bien antérieur à toute chronologie, où les hommes ont commencé à faire usage de boissons fermentées, vin, cidre ou bière, il a dû se produire des cas d'abus alcoolique, témoin la méseventure arrivée, selon le récit biblique, au patriarche qui passa pour avoir le premier cultivé la vigne.

extérieure spéciale, par exemple un froid très vif saisissant l'homme ivre endormi en plein air, ne vienne ajouter son action à celle de l'alcool.

L'ivresse est, par rapport à l'individu, un fait le plus souvent accidentel, se reproduisant qu'à de longs intervalles, dans tous les cas non prévus, non recherchés par celui qui s'en trouve victime.

lisme; mais cet alcoolisme, grave parfois au point de vue des lésions viscérales, hépatiques, rénales ou cardiaques principalement, ne frappe pas avec la même violence et la même incurabilité les consommateurs nerveux et les fonctionnaires psychiques que l'alcoolisme contemporain.

En outre l'industrie fabrique une foule de liqueurs, prétendues apéritives, qui ne sont autre chose que des poisons violents, car à des alcools déjà fort dangereux par eux-mêmes viennent s'ajouter des essences extrêmement toxiques. Cette fabrication, par exemple, produit chez les buveurs adonnés à cette liqueur, des accidents

apicaux d'empoisonnement constituant l'abstinence, accidents qu'on peut parfaitement distinguer d'avec les effets puramente alcooliques, auxquels ils viennent alors s'ajouter et qui s'accomplissent d'une façon remarquable.

La production d'alcool en France était en 1890 de 940 millions hectolitres, ce qui fait une consommation par habitant et par an de 1 litre 50 centilitres.

son livré à la boisson, mais ayant de très redoutables conséquences héréditaires, constitue la plaie plus cruelle elle plus généralisée de notre fin de siècle.

Nous ne disons rien des récents débats qui viennent, à propos des boissons, d'avoir lieu à la Chambre des députés, sinon que, reprenant l'idée d'Emile Alglave, le vaillant leader du parti socialiste, Jean Jaurès, a proposé de remettre à l'Etat le soin de recueillir les alcools de consommation, ce qui serait leur enlever la majeure partie de leurs propriétés nuisibles.

Qu'on établisse des rapports économiques qui empêchent la misère chronique, le désordre systématique, l'épuisement des forces nerveuses et l'excitation qui augmentent toujours, sans interruption, à cause de la lutte pour la vie toujours plus difficile et plus âpre, et alors seulement la foule des ivrognes diminuera. Et si l'ivrognerie ne cesse pas tout à fait, elle ne sera plus cette plaie funeste qui justifie son nom afflige.

« C'est le socialisme qui est appelé à nous en délivrer, parce que c'est sous ce régime que devrait disparaître la misère et le désordre comme faits normaux, et la vie devenant moins incertaine, moins difficile, sera nécessairement aussi moins favorable au progrès de la débauche... Il faut aller au-delà des heures de travail, de manière à diminuer le surmenage physique des ouvriers (et le nombre des désœuvrés diminue aussi) ». Puisque les habitations malsaines, sombres, bâties sur des rochers escarpés, les pauvres sont entassés pêle-mêle, chassent l'ouvrier de son taudis, et l'entrepreneur en enlève la réédification complète de ces demeures, l'édification de ces cas de l'observation rigoureuse des règles hygiéniques dans ces maisons, transformerait le foyer domestique du pauvre en un lieu de repos calme et honnête, qu'il présenterait toujours au cabinet.